



## Sélective de Ligue Windsurf Glisse, le 23 mars 2014 à la Base Départementale de Voile de la Mayenne

### 1 Epreuve organisée par le Club Voile Mayenne

### 2 Règles applicables :

- Les Règles de Course à la Voile 2013-2016, incluant l'annexe B.
- Les prescriptions de la FFV,
- Les règles de publicité (catégorie A),
- Les règles des classes concernées et règles de compétitions communes ; Bic Techno 293 OD et Raceboard, approuvées par l'ISAF et Raceboard Espoir Glisse définie par la FFV.
- Les instructions de course et leurs annexes

En prenant part à cette épreuve, tout concurrent accepte de se soumettre aux règles de course à la voile et reconnaît qu'il est de sa seule responsabilité de participer à une course, d'en prendre le départ ou de rester en course.

### 3 Admission :

Les séries admises sont :

- Raceboard (incluant les raceboards 7.8 et 8.5 pour les espoirs).
- Bic 293 One Design minimes et espoirs.

Sont admis, les coureurs :

- licenciés à la FFVoile et possédant un certificat médical de non contre-indication à la pratique compétitive.
- disposant pour courir du matériel conforme aux règlements des championnats de ligue.

### Admission des mineurs :

Les mineurs devront également présenter une autorisation parentale de participation à cette épreuve accompagnée de l'autorisation d'intervention médicale et chirurgicale. (bulletin d'inscription)

### 4 Classements :

- 1 classement Bic 293 pour les minimes filles, les minimes garçons, par extraction du scratch Bic Minimes.
- 1 classement Bic 293 pour les espoirs Bic filles et les espoirs Bic garçons par extraction du scratch Bic Espoirs.
- 1 classement Raceboard avec par extraction les classements pour les espoirs filles, les espoirs garçons, les seniors femmes et les seniors hommes.

### 5 Inscriptions :

Les inscriptions devront être confirmées sur place le 23 mars avant 10h30 en présentant :

- la licence valide portant le cachet médical ou accompagnée du certificat médical de non contre-indication,
- l'autorisation parentale pour les mineurs,
- les droits d'inscription d'un montant de **6 euros**.

### 6 Programme :

- Confirmation des inscriptions le dimanche 23 mars de 9h30 à 10h30
- Première mise à disposition à terre à 11h00
- Proclamation des résultats à 17h00.

### 7 Plan d'accès :

A Mayenne, prendre la direction de Caen puis Ambrières. En arrivant au niveau de l'église de la Haie Traversaine, prendre la direction de la Base Départementale de Voile.